



LA POLITIQUE DU CHIMPANZÉ

ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le règne animal peut nous enseigner d'importantes leçons sur nous-mêmes et renforcer la coopération dans la lutte contre le changement climatique

Ruchir Agarwal

Les êtres humains partagent 98 % de leurs gènes avec les chimpanzés. Pourtant, les humains sont l'espèce dominante sur la planète — ils fondent des civilisations, élaborent des langues, apprennent les sciences et créent de magnifiques œuvres d'art. L'auteur américain Jared Diamond défend l'idée que ces 2 % de différence sont le moteur de la réussite de l'humanité, mais aussi de sa perte potentielle, les civilisations s'enfermant dans des concours de supériorité internes qui risquent de détruire leur environnement et elles-mêmes.

Le primatologue et éthologue néerlandais Frans De Waal a inventé l'expression la « politique du chimpanzé » pour parler des similitudes constatées dans les manœuvres et manigances utilisées par les chimpanzés et les politiciens lorsqu'ils sont impliqués dans des jeux de pouvoir. Mais avons-nous assez évolué pour échapper à la « politique du chimpanzé » et affronter le plus grand risque auquel notre espèce ait jamais été confrontée ?

La réponse à cette question pourrait prédire l'avenir de notre planète et receler des enseignements aux fins des efforts

mondiaux visant à enrayer les changements climatiques, les pandémies et les menaces nucléaires. Les humains ont dû surmonter d'importants obstacles pour atteindre le degré de coopération nécessaire à la lutte contre le changement climatique, notamment car celle-ci revêt les caractéristiques d'un bien collectif. Même s'ils n'ont pas assez évolué, comme c'est sans doute le cas, de meilleures institutions économiques et financières pourraient aider à dépasser les limites de la coopération et à affronter le changement climatique et d'autres défis majeurs.

Avantages corrélés

La conception des institutions économiques et des marchés financiers devrait tenir compte du genre d'animal que nous sommes, car cela peut aider à surmonter certains obstacles à la coopération. Comme l'a dit Frans De Waal : « Sommes-nous des animaux sociaux ou des animaux égoïstes ? Réagissons-nous mieux quand nous sommes solitaires ou quand nous vivons en groupe ? ... Vous devez en savoir le plus possible sur l'espèce humaine si vous avez un rôle à jouer dans la conception de la société humaine. »

Cette remarque est particulièrement pertinente pour la coopération face au changement climatique.

Le comportement coopératif peut être favorisé par la sélection naturelle si les bénéfices pour la survie de l'acteur et celle du récepteur sont positivement corrélés. Les deux principaux facteurs à l'origine de cette *corrélacion des bénéfices* sont les liens de *parenté* (lorsque les partenaires partagent des gènes parce qu'ils sont de descendance commune) et la *réciprocité* (lorsque les coûts actuels tiennent compte des bénéfices futurs escomptés).

Un corpus de données grandissant montre qu'au sein des sociétés animales, la coopération implique le plus souvent des animaux de la même famille (deux frères guépards formant des liens pour la chasse, photo 1a). Les animaux non apparentés coopèrent lorsqu'il paraît probable que l'un des partenaires ou bien les deux en tireront des bénéfices immédiats (par exemple deux chimpanzés qui s'épouillent mutuellement (photo 1b) ou des rémoras qui voyagent sur une tortue de mer (photo 1c).

Dans certains cas, la coopération entre les animaux peut même sembler altruiste. Même si le choix de ne pas aider est généralement dans l'intérêt immédiat de l'individu, il pourrait impliquer de ne pas recevoir une aide en retour à l'avenir. Cette considération motive le comportement altruiste lorsque les individus ont des interactions répétées (un groupe de babouins, photo 1d).

Des contraintes cognitives limitent la capacité de nombreuses espèces non humaines à suivre et à maintenir des stratégies réciproquement altruistes. Nos cerveaux, en revanche, ont suffisamment évolué pour surmonter les contraintes cognitives et conclure des opérations économiques et financières complexes ou développer des produits coopératifs. Les échanges réciproques de ressources entre individus non apparentés sont très répandus parmi les humains et impliquent souvent de considérables délais entre la fourniture et la réception d'une assistance, et de nombreuses opportunités de tricher. En économie, ce phénomène est simplement appelé « commerce intertemporel » (et non « altruisme »).

Cependant, lorsqu'il s'agit de la lutte mondiale contre le changement climatique, quatre facteurs au moins freinent la coopération. Sachant que la lutte contre le changement climatique requiert une coopération véritablement globale (entre des pays situés aux antipodes les uns des autres et entre les générations présentes et futures), la *présence de multiples acteurs non apparentés* est un obstacle de taille. Par ailleurs, en raison des *importants décalages temporels entre les actes de coopération*, les individus peinent à imaginer le potentiel de réciprocité. D'autre part, les *inégalités géographiques* diminuent les bénéfices mutuels de la coopération. Enfin, *notre imagination souffre de limites évolutionnistes*, comme notre incapacité à comprendre la diversité des systèmes de croyances ou à appréhender l'ampleur de la menace climatique.

Surmonter la politique du chimpanzé

De bonnes institutions économiques et des marchés bien conçus peuvent aider à se défaire des contraintes qui empêchent la coopération humaine — notamment en identifiant et en optimisant les bénéfices corrélés. De ce point de vue, le rôle des institutions économiques et financières peut être d'imaginer et de concevoir des moyens inédits pour que les humains acceptent des obligations mutuelles de coopérer et de promouvoir le bien commun. Sept apports de la biologie évolutionniste pourraient éclairer la conception des institutions économiques et des marchés financiers, les quatre premiers ayant trait à l'atténuation, les deux suivants à l'adaptation et le dernier à la surveillance des risques climatiques majeurs.

De bonnes institutions économiques et des marchés bien conçus peuvent aider à se défaire des contraintes qui empêchent la coopération humaine.

- **Une plus grande intégration mondiale des marchés économiques et financiers renforcera la coopération face au changement climatique.** Chez les chimpanzés sauvages, les liens sociaux sont un facteurs prédictif déterminant du partage coopératif des ressources. En effet, un chimpanzé est bien plus enclin à partager sa nourriture avec un partenaire d'épouillage régulier qu'avec d'autres. De même, chez les humains, l'interdépendance économique entre deux pays réduit le risque de guerre. Comme Montesquieu l'a écrit en 1748, « l'effet naturel du commerce est de porter à la paix. Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes. » Cela parce que les alliances commerciales créent des incitations financières non seulement à maintenir la paix avec les partenaires commerciaux, mais aussi à les protéger des attaques afin de ne pas perturber le commerce. De ce point de vue, une intégration renforcée du commerce mondial pourrait contribuer à éviter les conflits et favoriser la coopération, y compris sur le changement climatique.
- **Les acteurs de taille modeste doivent être responsabilisés et agir contre le changement climatique.** Comme nous l'apprend le règne animal, les incitations à tricher sont fortes lorsque le système de sanction d'un comportement non coopératif est faible. Dans la lutte contre le changement climatique, la communauté internationale n'a que peu d'outils pour s'assurer que les pays respectent leurs engagements internationaux en matière climatique. Il faut continuer à œuvrer au renforcement de la règle de



PHOTO 1a



PHOTO 1b

Coopération animale : deux frères guépards après la chasse, Maasai Mara, Kenya (photo 1a) ; chimpanzés non apparentés s'épouillant mutuellement, forêt de Kibale, Ouganda (photo 1b).

droit internationale, mais une solution parallèle pourrait être de décentraliser le problème en encourageant les gouvernements infranationaux et les entreprises à prendre eux aussi des engagements dans le domaine du climat et de l'environnement. La décentralisation exploite le système de responsabilisation inhérent aux communautés de parties prenantes de taille modeste. De nombreuses entreprises privées, par exemple, ont promis d'atteindre la neutralité carbone sous la pression de leurs clients, de leurs actionnaires et d'autres parties prenantes, même lorsque les pays dans lesquels elles exercent leurs activités ne l'ont pas fait.

- **Donner du poids aux générations futures dans chaque analyse coûts–avantages.** Les animaux non humains sont bien plus enclins que les humains à ne pas considérer les récompenses futures. Mais les humains qui ne comprennent pas bien les problèmes tendent eux aussi à faire abstraction de l'avenir. Le long délai qui s'écoule entre une décision d'atténuation des conséquences du changement

climatique et ses effets peut empêcher un investissement optimal dans l'atténuation du changement climatique : il rend les effets moins visibles. L'un des moyens de compenser cette compréhension insuffisante est d'attribuer explicitement un poids à l'utilité pour les générations futures dans chaque analyse coûts–avantages qui sous-tend les mesures des pouvoirs publics, des entreprises ou des individus. Plusieurs pays, comme le Bhoutan, le font déjà dans le cadre de leurs politiques publiques. Cette approche pourrait être adoptée pour un ensemble plus large de problèmes — notamment en encourageant une plus forte représentation des jeunes dans la vie politique et en bâtissant des institutions politiques qui s'attachent à des questions à long terme (au-delà du cycle électoral), telles que les inégalités intergénérationnelles.

- **La coopération est peut-être plus facile pour l'innovation que pour d'autres questions liées au climat.** L'expérience de la COVID-19 montre que l'innovation mondiale peut être nettement amplifiée lorsque le besoin est là — y compris par des collaborations sans précédent entre de multiples acteurs du monde entier. Avant la pandémie, le délai de mise au point d'un vaccin le plus court était de quatre ans (oreillons). Pourtant, à la fin de 2020, plusieurs vaccins contre la COVID-19 s'étaient révélés très efficaces, fruits d'un effort massif de recherche et de développement. Cela dit, le monde met bien plus de temps à coopérer pour produire et distribuer des vaccins équitablement. Et en dépit des arguments convaincants en faveur d'une augmentation de la taxe carbone pour lutter contre le changement climatique, cet instrument s'est avéré politiquement difficile à mettre en place dans de nombreux pays. Parallèlement, la récente transition vers les énergies renouvelables est en grande partie due aux rapides avancées technologiques qui ont abaissé leur coût. Dans la mesure où la capacité de l'espèce humaine à coopérer et lutter contre le changement climatique a évolué à un rythme plus lent que sa capacité à infliger des dommages à la planète, il convient peut-être d'accélérer l'innovation dans les énergies propres pour faire en sorte que les individus égocentriques puissent plus facilement recourir à des solutions respectueuses de l'environnement. Cela accroîtrait le bénéfice privé de l'adoption d'une énergie plus propre à défaut d'action publique volontariste.
- **Un marché mondial centralisé pour la couverture des risques climatiques est nécessaire pour maximiser le partage des risques et promouvoir la coopération entre les pays.** Malgré tous nos efforts pour atténuer le changement climatique, il est très probable que des risques résiduels nécessiteront des mesures d'adaptation. Un moyen de s'adapter est de partager les risques afin de limiter les préjudices individuels. Le partage de la nourriture entre les chimpanzés fonctionne bien lorsqu'il existe un risque non

systématique (il y a peut-être suffisamment de nourriture pour le groupe tout entier quel que soit le chimpanzé qui a eu du succès à la chasse ce jour-là). De même, les marchés d'assurance entre les humains parviennent bien à couvrir les risques non systématiques comme les accidents de voiture, les chocs sanitaires et la mortalité. Cependant, lorsqu'un risque est corrélé entre les acteurs (comme les biens menacés par les catastrophes naturelles), il peut apparaître comme un « risque global » et n'être assurable que par un marché mondial. De ce point de vue, un marché performant pour le partage des risques climatiques bénéficierait d'une plateforme mondiale unique, qui maximise la coïncidence des besoins. Il est important que cette plateforme mondiale centralisée réunisse les entités de différentes parties du monde qui auront des expériences différentes des incidences du changement climatique ou qui en feront l'expérience à différents moments (de manière moins corrélée).

- **C'est maintenant qu'il faut agir sur le risque climatique, avant que l'incertitude relative à la répartition internationale des effets du changement climatique se dissipe.** La chauve-souris vampire doit se nourrir souvent pour survivre. Si elle manque un repas trois nuits de suite, elle risque de mourir de faim. Face à un tel risque, cette espèce animale a mis au point un système d'échange : les chauves-souris bien nourries régurgitent du sang directement dans la bouche de congénères affamées avec qui elles n'ont aucun lien de parenté. Elles gardent en outre la trace de celles qui les ont aidées dans le passé en vue de partager essentiellement avec celles-ci. C'est précisément cette incertitude du lendemain qui les guette chaque jour qui incite les chauves-souris à partager leur nourriture avec d'autres. Ainsi, pour que les marchés jouent un plus grand rôle dans la couverture des grands risques climatiques, ils doivent agir avant que l'incertitude quant aux répercussions transnationales du changement climatique se dissipe, car, dès lors que le risque s'est matérialisé, le problème n'est plus celui d'un partage du risque, mais d'un partage de la charge. Autrement dit, s'il apparaît plus clairement que ce sont les pays pauvres (par exemple ceux des tropiques) qui souffriront le plus du changement climatique à l'avenir, les pays riches risquent d'être peu incités à conclure des accords de partage des risques avec eux.
- **Investir dans l'information et l'imagination.** Il est peu probable que les marchés prennent des mesures pour partager les risques si les informations sur la nature de ces risques sont insuffisantes. En Inde, par exemple, une forte proportion de la population vit dans des régions où la pollution annuelle moyenne mesurée en PM_{2,5} (particules inférieures à 2,5 microns environ) est nettement plus élevée que le niveau jugé sans risque par l'Organisation mondiale de la santé. Pourtant, la plupart des individus n'ont pas conscience de ces risques, car l'Inde a trop peu



PHOTO 1c



PHOTO 1d

Deux rémoras voyageant sur une tortue de mer, Honduras (photo 1c) ; babouins partageant un épi de maïs volé, forêt de Kakamega, Kenya (photo 1d).

de stations de surveillance de l'air en continu. De même, si les boucles de rétroaction socioéconomique sont mieux comprises (par exemple les conséquences potentielles de l'arrivée de réfugiés climatiques dans les pays à revenu élevé), le problème du changement climatique entraînant l'inondation des zones à basse altitude dans les tropiques peut être davantage considéré comme un problème mondial. Par conséquent, accroître l'information sur l'environnement et l'imagination pour étudier des boucles de rétroaction qui peuvent se produire dans un avenir lointain peut aider à convaincre les acteurs clés du problème du changement climatique mondial et inciter à agir aujourd'hui. Après tout, c'est peut-être notre faculté d'imagination et notre besoin de tisser des liens avec autrui qui nous distinguent véritablement des autres espèces. **FD**

RUCHIR AGARWAL est économiste principal au Fonds monétaire international.